



## FERTI-NRJ, SITE DE PASSEL NOYON

### Méthanisation territoriale



Figure 1 : vue d'ensemble du site - source Ferti-Nrj

## Description technique de l'installation

### Type de déchets entrants



Opérationnel depuis avril 2009, le site de Passel a l'autorisation de traiter **38 240 t/an** de déchets. L'installation accepte majoritairement les déchets industriels (boues, graisses, refus de dégrillage, rebuts de fabrication), représentant 80% des entrants, le reste est constitué de boues de stations d'épuration. Les déchets solides arrivent dans une fosse de réception, passant au travers d'une grille, la graisse étant stockée dans une cuve spéciale. Les déchets sont ensuite homogénéisés dans une cuve de mélange, avant de rentrer dans le digesteur.

### Devenir des boues digérées

Le digestat issu de la méthanisation des déchets est séché et valorisé en agriculture sous forme de compost conforme à la norme **NFU 44-095**.

### Valorisation du biogaz

Le biogaz produit est valorisé sous forme électrique et thermique grâce à la cogénération. L'énergie électrique produite permet à terme de répondre aux besoins en électricité de **9 000 habitants**. L'énergie thermique produite est entièrement valorisée sur le site afin de maintenir la température des digesteurs, des bâtiments, des bureaux et le séchage du digestat.



## Chiffres clés

### Production de biogaz et compost

**118 m<sup>3</sup>** de biogaz par tonne entrante

Biogaz : **4 500 000 m<sup>3</sup>/an**

Compost : **13 000 tonnes**

### Volume des digesteurs

Digesteurs : **2 x 3 000 m<sup>3</sup>**

### Production d'électricité et chaleur

#### **2 moteurs biogaz**

Rendement électrique : **40%**

Efficacité énergétique : **85%**

Puissance électrique : **1,4 MW**

Energie électrique : **10 950 MWh/an**

Energie thermique : **12 300 MWh/an**

## Aspects économiques

### Investissement global

**8 M€** d'investissements au total

### Origine du financement

**10%** de l'investissement global est financé par des subventions ; le reste a été apporté Fertigaz, la maison mère (57%), la Caisse des Dépôts et Consignations (24%) et des entreprises locales (coopérative agricole, collectif d'agriculteurs, SICAE, industriel)

## Projets en cours d'élaboration

L'entreprise, qui a démarré en 2009, est à mis capacité de son autorisation d'exploiter en 2011 et envisage d'atteindre sa capacité nominale en 2013.



Figure 2 : équipement de cogénération – source Ferti-Nrj

## Contact : Ferti-Nrj

1 rue de la Couture ZA 60400 PASSEL

<http://www.fertigaz.fr>

Tél. : 03.44.44.99.30 - Fax : 03.44.44.99.34